

CHSCT des établissements SEVESO

-Référence: **QST-10**

-Durée: **2 Jours (14 Heures)**

Les objectifs de la formation

- Émettre un avis pertinent lors de la consultation du CSE sur les documents de prévention des accidents majeurs.
- Repérer une dégradation de la maîtrise des risques.

A qui s'adresse cette formation ?

POUR QUI :

- Représentant du personnel au CSE. Toute personne ayant en charge la gestion des risques.

PRÉREQUIS :

- Cette formation est complémentaire à la formation légale nécessaire à l'exercice des missions générales d'un représentant du personnel à tout CHSCT, prévue à l'article L. 4614-14 du code du travail.
- .

Programme

- **Pourquoi impliquer les représentants du personnel au CHSCT dans la prévention des accidents majeurs ?**
 - Complémentarité des réglementations relatives au travail et aux Installations classées (IC).
 - Attributions et rôles des acteurs de la maîtrise des risques technologiques.
 - Positionnement du CHSCT.
 - Étude de cas à partir d'un film relatant le déroulement d'un accident majeur.
 - Démarche de maîtrise des risques d'accident majeur.
 - L'étude de dangers.
 - L'appréciation de la maîtrise des risques.
 - Le Plan de prévention des risques technologiques (PPRT).
- **Missions et moyens d'action des représentants du personnel au CHSCT**
 - Évolutions réglementaires relatives au code du travail dans les Installations classées (IC) : loi du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques, naturels, à la réparation des

Programme

dommages et ses textes d'application.

- Outils réglementaires à disposition du CHSCT : avis consultatif, recours à l'expert en risque technologique, renforcement du droit d'alerte...
- L'intervention des Entreprises Extérieures dans les établissements SEVESO.
- Instances ouvertes aux représentants du personnel : le CHSCT élargi (aux entreprises extérieures), le CISST (Comité Inter-entreprises de santé-sécurité au travail), et la Commission de suivi de site (CSS).



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc